www.unsa-justice.fr
secretariat.unsa.justice@gmail.com

Cap des Secrétaires Administratifs
Le 28 mars 2018
Déclaration Liminaire

Monsieur le Président,

L'UNSa Justice est bien consciente de l'importance de cette CAP qui va permettre à un certain nombre de collègues de changer de corps par la promotion au choix de C en B. C'est un évènement important dans le déroulé de carrière des corps communs administratifs du ministère. Naturellement nous allons parler au cours de ces journées des déroulés de carrières, de l'investissement professionnel, des qualités humaines des adjoints administratifs qui peuvent prétendre à cette promotion. C'est en fait un chemin bien long qui n'est pas toujours relaté de façon complète dans les rapports qui servent de base à nos discussions.

L'UNSa Justice ne manquera pas alors de remettre en lumière une réalité qui peut faire défaut dans certains mémoires de proposition.

L'UNSa Justice tenait à vous interpeller sur la situation des collègues qui étaient présentés par l'administration et soutenus pour accéder au corps de catégorie B lors de la précédente CAP et qui ne le sont plus en 2018 ou certains collègues qui ont de meilleures évaluations qu'en 2017 et qui sont moins bien classés par leur Direction Interrégionale. Comment justifier le revirement de positionnement de l'employeur sur l'évaluation de la globalité de la carrière… C'est d'autant plus obscur à la lecture du projet de plan de stratégie RH du ministère de la justice qui aborde, sans complexe, l'idée que tous les fonctionnaires devraient envisager l'élaboration de leur plan de carrière. Il est alors compliqué d'entrer dans cette logique RH si au fil du temps on est successivement proposé et non proposé. Certes, les jours se suivent et ne se ressemblent pas ! Mais là, nous parlons d'un parcours professionnel sur plusieurs années.

Cette situation interpelle ***l'UNSa Justice*** car elle rend incompréhensible l'exercice de promotion que vous nous proposez !!!

L'UNSa Justice prend note positivement de l'augmentation du nombre de promotions possibles. En portant le chiffre à 86 (31 à la DAP, 10 à la PJJ, 35 à la DSJ, 10 au SDAC) ce sont pas moins de 25% de promotions supplémentaires au titre de 2018 par rapport à l'an passé.

Malgré cela, les besoins en Secrétaires Administratifs sont toujours aussi importants sur le terrain. Manque de reconnaissance dans certaines directions, écrêtage des heures, impossibilité de prendre les congés, plages horaires à rallonge qui empiètent sur la vie privée, surcharge de travail, plan de formation compliqué à mettre en œuvre (voire inexistant dans certains SAR), mais également et surtout une très inquiétante augmentation de la souffrance au travail.

Voilà la réalité pour les secrétaires administratifs qui subissent également de plein fouet le manque de catégorie C et de catégorie A.

Il est grand temps pour ***l'UNSa Justice*** que les organigrammes des personnels administratifs soient réalisés et enfin mis en œuvre. Cela nous le revendiquons!

Paris, le 28 mars 2018
Les élus UNSa Justice